



**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA**  
SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 63.270.308.000 FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 Ouagadougou 01  
Téléphone : 50 30 61 00 (lignes groupées) Fax : 50 31 03 40 Téléc: 5208 BF

**Ouagadougou, le**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 33/2017**

**FINANCEMENT** : Fonds Propres SONABEL

**OBJET** : Acquisition de transformateurs par la SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour l'acquisition de transformateurs par la SONABEL dont les spécifications et les quantités sont données dans les cadres de devis du dossier d'appel d'offres.

Les acquisitions sont réparties en deux (02) lots :

- **Lot n°1 : acquisition d'un (1) transformateur de puissance 225/90 kV de 50/70 MVA et d'un (1) transformateur 225/33 kv 31.5/40MVA pour les postes de Zagtoui et de Kodéni,**
- **Lot n°2 : acquisition de deux (2) transformateurs 33/15 kv de 15 MVA, d'un (1) transformateur 132/33 kv de 10 MVA et d'un (1) transformateur 90/15 kv de 30/40 MVA pour les postes de Ouaga.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les délais de livraison ne devraient pas excéder : **deux cent soixante dix (270) jours pour chacun des lot 1 et 2.**

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL. Ils peuvent soumissionner pour un ou pour l'ensemble des lots.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL;

moyennant paiement auprès de la caisse siège de la SONABEL d'un montant non remboursable de **150 000 FCFA** pour chacun des lots 1 et 2.

6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **lot 1 : quarante trois millions cinq cent mille (43 500 000) FCFA,**
- **lot 2 : quarante huit millions (48 000 000) FCFA,**

devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés au plus tard le **10 août 2017 à 9 heures**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être rendue responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

**François de Salle OUEDRAOGO**  
Officier de l'Ordre National